N°4 / ÉTÉ 2017

Autour du Golfe

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

VIVRE LE PARC

Réconcilier l'Homme avec la Nature

p.7

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

L'équipe scientifique et technique du Parc : 15 personnes avec des renforts temporaires, services civiques et stagiaires

Édito
Pennad-stur

Monique CASSÉ
directrice du
Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan

La nature est notre futur

Si en octobre 2017 les Parcs naturels régionaux fêteront leurs cinquante ans, le Parc du Golfe du Morbihan soufflera ses 3 bougies. Les Parcs de France ont choisi pour cet anniversaire de mettre en avant les liens entre l'Homme et la Nature.

Ces liens sont multiples et complexes. Certains sont évidents, pour des raisons économiques, récréatives, sociales, affectives, environnementales ou parce que la Nature est une source de bien-être et d'inspiration. D'autres sont vitaux. L'Homme ne peut se passer de la Nature. Elle est sa condition d'existence.

Cette prise de conscience par la population qui vit, travaille et visite le Golfe du Morbihan est de plus en plus forte. De notre capacité à nous réconcilier avec la Nature dépendra notre avenir.

L'action du Parc est d'accompagner cette réconciliation, d'agir pour retisser ces liens.

Ce numéro d'Autour du Golfe vous présente des initiatives, des témoignages, des projets, des réalisations qui illustrent le choix de favoriser et d'intégrer la biodiversité dans le développement et l'aménagement de notre territoire.

An natur eo hon amzer-da-zonet

E miz Here 2017 e vo lidet hanter-c'hant vlez ar Parkoù natur rannvroel ha 3 blez Park Mor Bihan Gwened ivez. Evit ar gouel-se e faote d'ar Parkoù lakaat àr wel al liammoù a zo etre Mab-den hag an Natur.

Liesseurt ha luziet eo al liammoù-se. Lod a zo anat evit abegoù a denn d'an ekonomiezh, d'an dudi, d'ar gevredigezh, d'ar santimantoù, d'an endro, pe pandeogwir emañ an Natur mammenn ar beviñ mat hag an awen. Lod arall zo stag doc'h ar vuhez. Mab-den ne c'hell ket gober hep an Natur. Hepti ne c'hell ket bout.

An dra-se a vez intentet muioc'h-mui gant an dud a zo é veviñ, é labourat hag é weladenniñ ar Mor Bihan. Hon ampartiz d'ober ar peoc'h gant an Natur a raio hon amzer-da-zonet.

Labourat a ra ar Park evit monet àr hent ar peoc'h, evit adkrouiñ al liammoù-se.

En niverenn-mañ ag ar gazetenn « Tro-ha-tro ar Mor Bihan » e vo kinniget deoc'h oberennoù, testenioù, raktresoù, sevenidigezhioù hag a gouch gant an c'hoant da harpiñ ar vevliesseurted ha da zerc'hel kont anezhi evit diorren ha terkiñ hor bro.

Autour du Golfe

Journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
n°4 été 2017
8, boulevard des Îles – CS 50213
56006 VANNES cedex
Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Rédaction : Kolibri / www.kolibri.fr
Comité de rédaction : La commission communication du Parc naturel régional et la commission citoyenneté de Pénerf
Photographies et illustrations : **Couverture** : A. SPÄNI / Banque d'images : PNRGM / D.LÉDAN - **page 3** : Chantiers bénévoles ; Cromlech et moutons / PNRGM / V.CHAPUIS - **page 4** : marée de sensibilisation / PNRGM / V.CHAPUIS - **page 5** : Kayak / N de NOÜE - **page 9** : Gazé / PNRGM / V.CHAPUIS - **page 10** : Gorgones / B. PERRIN et Zostères / N. LUY - **page 14** : prairies / A. SPÄNI et abeilles / Istockphoto - **page 16** : Hippocampes / N.LUY
Conception et réalisation : Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr
Impression : Cloître impressions et solutions Imprim'Vert - imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 75 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 1er semestre 2017
Distribution : les communes du PNR
ISSN : 1760-107X

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Sommaire

3 LE PARC EN ACTIONS
Ensemble, nous sommes plus efficaces
Le silence assourdissant des râteaux
Le label « Entreprise responsable Parc naturel régional du Golfe du Morbihan »
Conseil des associations

7 VIVRE LE PARC
Réconcilier l'Homme avec la Nature

11 PÉNERF AU FIL DE L'EAU
La rivière, mieux la connaître, c'est mieux la comprendre
Restaurer la continuité écologique ? C'est possible !
Une expérience réussie
Plantez, semez, biodiversifiez !

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR
À la recherche de nos poissons farfelus !
Voulez-vous devenir une sentinelle du climat ?

LE PARC EN ACTIONS

ar Park é labourat

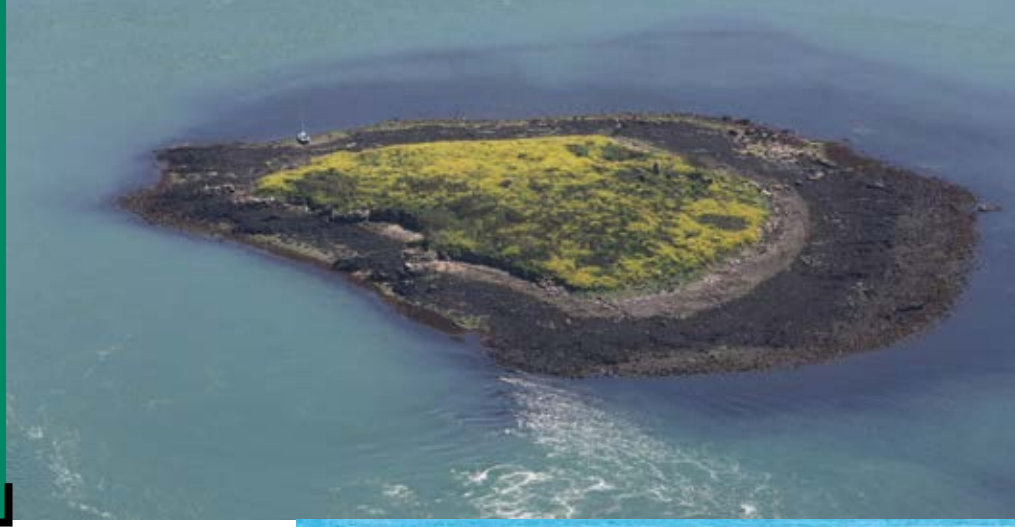

Les îlots du Golfe

Ensemble, nous sommes plus efficaces

Les îlots du Golfe ne sont pas isolés. Les animaux et les plantes passent de l'un à l'autre et les populations fonctionnent en exploitant ce réseau. Toute action sur un îlot influence la vie sur les autres îlots.

Dès lors, les gestionnaires et propriétaires ont décidé d'échanger leurs expériences que ce soit autour de la gestion (entretien, pâturage, espèces invasives, patrimoine naturel), la fréquentation (bivouacs illicites, risques d'incendie…) ou le bâti (restauration, alimentation électrique et en eau…). Ils construisent ainsi des partenariats, tels que celui entre le Parc et l'association Bretagne Vivante pour les chantiers de débroussaillage d'Er Lannic. Autour du Golfe a demandé à Matthieu Fortin, chargé de mission « oiseaux marins » à Bretagne Vivante, de nous expliquer en quoi consiste ce partenariat.

Les chantiers de bénévoles sont l'occasion de mettre la main à la pâte, mais aussi de découvrir ces superbes sites et d'en apprendre sur leurs richesses naturelles et culturelles, en toute convivialité ! Si vous souhaitez participer aux chantiers îlots du Golfe à partir de l'automne prochain, contactez Bretagne Vivante : **section.vannes.bv@gmail.com**

« *Jusqu'aux années 1950, les îlots du Golfe avaient une végétation rase, recherchée par les oiseaux marins pour installer leurs nids au sol. Sans l'entretien des agriculteurs, les herbes deviennent hautes et denses, des fourrés d'ajoncs ou de prunelliers apparaissent et certaines espèces comme les Goélands nichent avec difficulté. Les chantiers de débroussaillage permettent de maintenir une pelouse littorale, tout en laissant quelques buissons pour les Tadornes et autres canards. De plus, la double enceinte mégalithique ne doit pas risquer le déchaussement de ses pierres par des racines d'arbustes. Depuis plus de 10 ans, nous organisons, hors période de nidification, un ou deux chantiers par an. Comme en février avec une vingtaine de bénévoles de l'association, en complétant désormais par la pâture des moutons d'un éleveur en hiver.*
À Er Lannic, travailler ensemble c'est partager nos idées et unir nos forces et moyens respectifs. Le Parc nous y apporte son expérience acquise à Ilur, nous rendant encore plus efficaces pour la protection des îlots. »

Plaisanciers attention ! Les oiseaux marins nichent sur les îlots. Débarquement interdit du 15 avril au 31 août par arrêté préfectoral de protection de biotopes.

Zoom

UN ÉCAILLER CHEVRONNÉ

Il s'appelle Huîtrier pie, pourtant les huîtres ne constituent pas son ordinaire. C'est un petit limicole sédentaire, curieux et bruyant, qui parcourt les rivages vaseux et niche sur les îlots tranquilles du Golfe. Entièrement noir et blanc avec un bec rouge orangé de 8 à 9 cm et des pattes roses, il peut atteindre 48 cm de longueur et peser 800 g.
Il se nourrit habilement de mollusques bivalves, les ouvrant en les martelant avec son bec ou en écartant les valves puis sectionnant le muscle. Mais il ne dédaigne ni les vers ni les crevettes et petits crabes.

Interview

Le silence assourdissant des râteaux

Danièle Bodet, de Locmariaquer, est une bénévole historique de la sensibilisation à la pêche à pied, fortement impliquée dans le Programme Pêche à pied du Parc.

Danièle BODET
BÉNÉVOLE DE LA SENSIBILISATION À LA PÊCHE À PIED

AUTOUR DU GOLFE : Pourquoi êtes-vous devenue bénévole ?

DB : Dans la Baie d'Authie, entre Somme et Pas-de-Calais, j'ai participé, enfant, aux pêches à pied qui ont épuisé le stock de coques et obligé à fermer le site plusieurs années. J'étais déjà choquée par le pillage et je l'ai retrouvé ici à Locmariaquer. Les jours de grande marée, par temps calme, il règne un silence extraordinaire sur l'estran, et l'on entend le bruit d'une myriade de râteaux qui grattent le sable, actionnés par des centaines de personnes courbées sur la plage. En fin de marée basse, l'estran est défiguré. Je trouve ça dérangeant. Les pêcheurs, trop nombreux, remontent des seaux trop lourds, les gérants des campings se plaignent que leurs poubelles débordent de coquillages dont une partie n'a même pas été consommée. Pendant des milliers d'années, l'estran a nourri les hommes. Il semble que la plupart des pêcheurs l'ait oublié et pille cette richesse qui va peut-être disparaître alors que nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait.
Je me suis intéressée à la sensibilisation dans les Côtes d'Armor dès 2010. Notre équipe d'une dizaine de bénévoles était prête ici quand le Parc a commencé ses marées de sensibilisation du programme Life en 2013/2014.

ADG : Comment ça se passe avec les pêcheurs à pied ?

DB : Ici, les familles viennent depuis des générations, ils disent « savoir pêcher ». Certains n'ont pas grand-chose à faire de nos conseils, « ils ont toujours fait comme ça ». Nous avons nos gilets de bénévoles « pêche à pied », nos réglettes et nous allons à leur rencontre. Il faut créer le contact, expliquer le pourquoi des tailles minimales des coquillages, l'intérêt de la pêche au trou et non au râteau, les quantités maximales à prendre. Certains sont très désagréables mais la grande majorité nous dit que « c'est bien de faire ça ». Cette sensibilisation ne laisse pas indifférent…

ADG : Constatez-vous une amélioration ?

DB : Ça s'arrange un peu. Je vois les réglettes sur les paniers, des marques dans les seaux ou sur les manches de râteaux. On dit qu'il faut 7 ans de sensibilisation pour changer vraiment les comportements. Mais je pense qu'il faudra plus : ce sont des adultes, et plutôt des retraités, qui viennent à la marée, pas les jeunes. Comment les toucher pour que, s'ils viennent plus tard sur l'estran, ils aient les bonnes pratiques ? Aussi, nous sommes présents à chaque grande marée. Nous expliquons inlassablement. Et si, parfois, nous tombons sur des « gougnafiers », nous rencontrons aussi de belles personnes.✳

Zoom

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Marque Valeurs Parc naturel régional : la famille s'agrandit !

Désormais, ils sont 12, labellisés par la marque Valeurs Parc naturel régional pour les visites et balades accompagnées. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site Internet du Parc. Une autre famille vient d'être créée en janvier 2017 : la marque Valeurs Parc naturel régional pour les hébergements qui contribuent au développement du tourisme durable. Ecoresponsables, ils offrent calme, confort, accueil chaleureux et convivial, découverte des patrimoines, des produits et des savoir-faire du Parc.

Xavier Colas
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET TECHNOPOLE VIPE VANNES

Interview

Le label « Entreprise responsable Parc naturel régional du Golfe du Morbihan »

Xavier Colas est le directeur général de l'agence de développement et technopole VIPE Vannes. Sa mission est le développement économique et l'accompagnement de l'innovation pour créer ou développer les entreprises. VIPE et le Parc créent conjointement un label.

AUTOUR DU GOLFE : Pourquoi créer un nouveau label ?

Xavier Colas : Pour valoriser les entreprises qui mettent en place des pratiques durables. En équilibrant développement économique et environnement, elles sont en phase avec la vision du Parc. Nous voulions donner de la visibilité à leur démarche exemplaire. Aussi, le Parc et VIPE ont décidé de créer un label « Entreprise Responsable - Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ».

ADG : En quoi consiste ce nouveau label ?

XC : Il repose sur trois piliers : le respect de l'environnement, la dimension humaine et l'intégration territoriale.
Pour le respect de l'environnement, nous serons attentifs à la diminution des rejets et déchets, au recyclage, à la réduction de l'emploi des ressources naturelles, à l'écomobilité et à la protection des espaces naturels.
Pour la dimension humaine, nous nous attacherons au bien-être, à la santé et à la sécurité des collaborateurs, à ce que les formations soient axées sur le développement de compétences globales et pas seulement au simple service de l'entreprise. Nous serons également sensibles à la dimension sociale et sociétale, telle que l'intégration de travailleurs handicapés ou de personnes reflétant toute la diversité de la société.
Enfin, pour l'intégration territoriale, l'entreprise devra avoir un développement harmonieux avec tous les acteurs du territoire, avec toutes les parties prenantes de son « écosystème ».

ADG : Comment allez-vous procéder ?

XC : Le label concerne les entreprises du territoire du Parc. Un audit sera réalisé conjointement par le Parc et VIPE chez les entreprises candidates, avec un suivi chaque année. Le label est lancé en mai 2017.

ADG : Quel est l'intérêt du label ?

XC : Pour l'entreprise, ce sera la visibilité de son activité prenant en compte un développement équilibré. Le label sera mis en avant dans la communication au niveau local et régional par VIPE et le Parc. Pour VIPE, ce sera de promouvoir une activité économique exemplaire qui attirera d'autres entreprises intéressées par cette démarche vertueuse.

Tissu associatif

Conseil des associations : Nous sommes un relais du Parc sur le territoire

Dominique Pirio est la déléguée générale du Conseil des associations du Parc créé en juillet 2016.

Contact
conseilpnr.associations@golfe-morbihan.bzh

AUTOUR DU GOLFE : Le Conseil des associations du Parc, c'est quoi ?
Dominique Pirio : Il représente les 350 associations et collectifs d'associations du territoire du Parc. Il est constitué de 35 associations se regroupant en 4 collèges : Environnement, Culture et patrimoine, Sport et loisirs de plein air et nautisme, et Éducation. Il se met en place progressivement.

ADG : Quel est le rôle de la déléguée générale ?
DP : J'anime le Conseil, convoque le Bureau et le Conseil, propose les ordres du jour, fais le lien avec le Parc…

ADG : À quoi sert un Conseil des associations ?
DP : C'est un espace de réflexion, de propositions. Son rôle est multiple. Tout d'abord, il fait remonter les informations du territoire : les bénévoles des associations sont au courant de tout ce qui se passe. Ce sont eux qui connaissent le mieux le terrain. Il peut être ainsi force de proposition. Ensuite, il est le relais du Parc sur le territoire, il aide à promouvoir ses actions. Enfin, il collabore à la vie du Parc avec des débats, des conférences, des manifestations festives.

ADG : Avez-vous déjà des propositions ?
DP : Au sein du Conseil, nous apprenons à travailler ensemble en tenant compte des visions parfois différentes de chacun. Chaque collège fait ses propositions, que le Conseil garde ou pas, car nous veillons à rester très concrets. Nous participerons à des actions en lien avec le Parc, des inventaires, des études mais nous avons aussi des projets en cours. Un flyer présentant le Conseil et des bonnes pratiques sur le territoire que nous inaugurerons lors de la Semaine du Golfe, une manifestation cet automne et l'organisation du Village des Associations lors de la Fête du Parc en juin 2018… Ce ne sont pas les idées qui manquent ! ✱

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Zoom
DES ACTIONS POUR LA TRANSITION !

La loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV) vise plusieurs objectifs :
- maîtriser la demande en énergie,
- réduire la consommation d'énergies fossiles,
- produire des énergies renouvelables.

Suite au quatrième appel à projets du Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM), la candidature à l'échelle du Parc, co-élaborée en partenariat avec « Morbihan Energies » (SDEM), a été retenue. À l'origine, en concertation avec les communes, 71 actions avaient été identifiées pour mener cette transition énergétique. C'est dire si les communes sont prêtes !

Du photovoltaïque à l'installation d'une turbine à eau dans un moulin à marée, en passant par la rénovation de l'éclairage public et des projets innovants comme un calculateur d'épargne locale. Au total, 13 actions ont été retenues. Celles-ci représentent un investissement public de 1 535 000 € dont 787 000 € d'aide de l'Etat, qui bénéficiera aux communes du Parc et aux habitants.
Les actions devront débuter dès 2017 et se dérouler sur 3 ans.
Vous l'avez compris, l'objectif majeur est d'enclencher la transition énergétique localement !

Réconcilier l'Homme avec la Nature

Notre civilisation s'est construite sur l'idée que les êtres humains étaient séparés du reste du vivant. Les progrès techniques nous ont fait croire que nous pouvions dominer la Nature, nous passer d'elle.

L'Homme a atteint tous les espaces naturels de la Terre : celle-ci est devenue son jardin planétaire. Très peu de paysages sur Terre n'ont pas été modifiés. Dans le Golfe du Morbihan, en dehors d'une partie de l'estran et de la mer, tous les paysages ont été construits par cet accord millénaire entre l'Homme et la Nature. Ils ont été fabriqués pour les besoins économiques des sociétés qui nous ont précédés.

Ici, la Nature a évolué avec l'Homme, par petites touches, se rééquilibrant peu à peu jusqu'au début du XXe siècle, à chaque changement imposé par les sociétés humaines dans leur façon d'exploiter les ressources naturelles. Les paysages tels que nous les connaissons sont nés de cette alliance. Mais, depuis plus d'un demi-siècle, l'explosion des moyens techniques mis en œuvre pour le développement a rompu ce lien entre l'Homme et la Nature. Raréfaction des ressources naturelles, déclin de la biodiversité, pollutions de l'air, de l'eau, des sols, changement climatique, sont les conséquences de cette rupture. Or, l'Homme n'est pas séparé du reste du vivant. Il en est l'un de ses maillons. Les services rendus par la Nature lui sont vitaux. S'en éloigner, rompre cet équilibre et tout se dérègle.

Un Parc naturel régional a pour ambition de réconcilier l'Homme avec la Nature, de construire cette relation, de retrouver et maintenir cet équilibre entre les paysages et les activités humaines qui les ont façonnés. Préserver, respecter, mais aussi utiliser et gérer la Nature. Fédérer des personnes qui ont une vision différente, parfois contradictoire : agriculteur, chasseur, pêcheur, touriste, entrepreneur, naturaliste…

Un Parc naturel régional c'est la volonté de construire ensemble un territoire accueillant où tous les êtres vivants ont leur place.

Chouette Chevêche

Chouette

La sentinelle du bocage

Certains d'entre vous ont participé à la « prospection Chouette » 2017 du Parc en février. Des 3 espèces recherchées, nous vous parlons de la plus rare : la Chouette chevêche.

En effet, la présence de la Chevêche est en forte régression sur le territoire du Parc comme sur tout le territoire national. La petite chouette se plaît pourtant dans le bocage. C'est l'Homme qui a planté les haies et les arbres d'où elle surveille son territoire de chasse. C'est l'Homme qui entretient une végétation rase, prairie ou chaume, où elle peut trouver ses proies. C'est l'Homme qui a créé les arbres têtards et les bâtiments où elle peut trouver ses gîtes.
Pendant des siècles, Chevêche et Homme se sont entraidés, la chouette détruisant les rongeurs nuisibles aux récoltes. Équilibre fragile car, quand les prairies disparaissent, quand la haie est supprimée, quand les pesticides nuisent à la biodiversité, le petit rapace n'y trouve plus son compte.
Heureusement, des pratiques plus respectueuses de l'environnement se développent et la Chevêche est là, en vraie sentinelle, pour nous rappeler que, quand l'Homme maintient un bocage en bonne santé, toute la faune et la flore vont mieux.

Gravelot

Un campeur en danger

Il ne vient qu'à la belle saison, vit sur la plage dans une absolue discrétion, et porte un drôle de nom : le Gravelot à collier interrompu. Attention, espèce en déclin.

Difficile de le repérer en haut des plages ou dans les dunes, à Sarzeau, Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys ou Locmariaquer, tant il se confond avec son environnement. Il fait son repas dans les laisses de mer et pond ses œufs dans une cuvette creusée à même le sable en haut de plage. Débarquant en avril du Portugal ou du Maroc et repartant en septembre, c'est en été que cela se gâte pour lui avec l'afflux des estivants. Dérangement, piétinement, prédation par les chiens, ramassage des algues, ce ne sont pas spécialement des vacances pour lui !
Heureusement, la situation change pour le petit limicole. Suite à la sensibilisation par les communes et le Parc, et la mise en place d'enclos, les usagers des plages deviendront ses meilleurs protecteurs !

Vincent Le Dréau et son père Joseph (exploitants à Ilur jusqu'en 1960) charrient un tombereau de fougères utilisées comme litière pour le bétail. (source : archives famille Le Dréau)

Parmi d'autres espèces de la faune et la flore que pouvez encore découvrir à Ilur. Héritage à la fois de pratiques ancestrales d'entretien de nos paysages et d'une gestion actuelle adaptée, le Gazé est un papillon au vol majestueux devenu rare ailleurs sur le continent. Il se maintient à Ilur grâce aux haies d'aubépines, aux prairies naturelles et à la flore diversifiée, nécessaires à son cycle de vie.

Nos paysages sont intimement liés à l'usage par l'Homme de son environnement et de ses ressources naturelles. L'Homme les a construits à partir de ses besoins et de la géologie, des sols, du climat… La diversité des milieux naturels, de la faune et la flore qui en découlent, est influencée par cette relation Homme-Nature ancestrale. Son évolution a connu ces 100 dernières années des mutations radicales. L'île d'Ilur, aujourd'hui protégée et gérée de manière à favoriser sa biodiversité, en est une illustration grandeur nature.

Ilur
De l'autarcie à l'autonomie

Ilur, jusqu'à la fin du XIXe siècle, faisait vivre 25 à 30 personnes en quasi autarcie, dans un paysage entièrement ouvert : prairies, champs et murets de pierres sèches. Toutes les terres étaient utilisées (cultures fourragères et vivrières, céréales, vigne, prairies et petits ateliers d'élevage). Les habitants exploitaient aussi les divers produits de la mer.
Dès le début du XXe siècle, la plupart des îliens quittent Ilur. Peu à peu des maisons tombent en ruine, une partie des terrains s'enfriche. À partir des années 1930, l'île devient un domaine de chasse avec une famille de fermiers, la dernière à exploiter les terres jusqu'en 1960. Ilur constitue alors une villégiature pour son propriétaire. Les paysages se sont en grande partie refermés avec les fourrés, les ronces, les fougères, les arbres. Depuis que le Parc a la gestion de l'île (après son acquisition par le Conservatoire du Littoral en 2008), il poursuit un double objectif.

Redonner à l'île une diversité de milieux naturels avec la faune et la flore qui leur sont liées. Cette gestion utilise des savoir-faire d'antan (pâturage, fauche) adaptés au goût du jour et à la biodiversité. Elle se conjugue, au village, avec une part de technologie pour une autonomie en électricité solaire et en eau potable, valorisant au maximum les ressources naturelles de l'île comme le faisaient les habitants des siècles précédents.

Accueillir le public. Ilur est un site idéal pour se reconnecter à la nature, découvrir et sensibiliser aux richesses du Golfe, se réapproprier l'histoire de nos paysages. Parce que l'île est une « mini-planète », chacun peut y porter un nouveau regard sur toutes les synergies entre les activités de l'Homme et la Nature.
Venez visiter Ilur à la belle saison, soit par vos propres moyens, soit par navette lors de la Fête de la Nature, des Journées du patrimoine et de quatre dimanches d'été. Sentiers, expositions, animations gratuites et différents ateliers (faune et flore, histoire, tonte des moutons, récolte du miel, Fête du pain…), il y en a pour tous les goûts ! ✱

Point de vue

Mouillages écologiques ? Nous en voulons d'autres !

Quatre mouillages écologiques au sud de l'Île Longue, sur le site des « Gorets », ont été posés par le Parc en 2005 avec la participation des clubs de plongée. L'État a consolidé cette action en mettant en place une interdiction de mouillage forain et une zone de cantonnement de la pêche. Nous avons demandé à **Joël Germier**, gérant du centre de plongée H2JO à Arzon, ce qu'il en pensait.

« Nous avons un patrimoine extraordinaire dans la zone des Gorets, avec des fonds marins couverts d'éponges et de gorgones. Certaines de ces dernières atteignent 80 cm. Comme on sait qu'elles ne poussent que d'un à deux centimètres par an, il faut les protéger ! Avec les mouillages écologiques, les fonds ne sont plus abîmés par les chaînes et les ancres des bateaux de plongée. Et parce que ce patrimoine est préservé, les 5 500 plongeurs par an sur le site des Gorets peuvent continuer à admirer les gorgones. Bien sûr, les mouillages sont faciles d'emploi, ils permettent une mise en œuvre rapide de la plongée. Mais ce qui compte, c'est que, grâce à eux, tout le monde respecte cette magnifique zone protégée. Et nous sommes demandeurs d'autres mouillages écologiques dans le Golfe ! » ✳

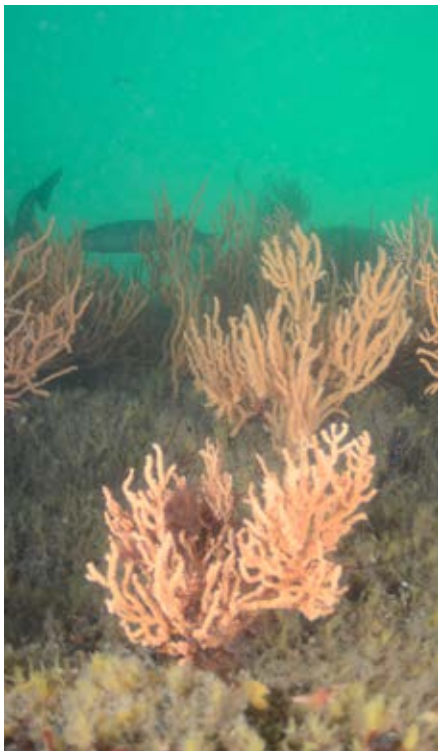

Zoom

LES PRAIRIES SOUS-MARINES

Vous connaissez forcément les zostères. Elles passent pour des algues mais ce sont des plantes à fleurs qui vivent sur les fonds du Golfe et forment des herbiers sous-marins.

La Zostère naine et la Zostère marine nous rendent beaucoup de services. Elles servent de nourriture aux oies Bernaches en hiver, sont un abri, une zone d'alimentation et de reproduction pour les poissons et les crustacés, retiennent la vase et les particules dans l'eau, la rendant plus claire…C'est en partie grâce à elles que le Golfe est un endroit rêvé pour les activités de loisirs et professionnelles. Leur présence dépend d'un équilibre à trouver avec les activités humaines, lesquelles peuvent les fragiliser (piétinement, et pollution par les herbicides).

Les différents usagers du Golfe prennent conscience de l'importance des zostères : sensibilisation et actions telles que l'installation de mouillages à faibles impacts sur les fonds permettront de les préserver.

PÉNERF, AU FIL DE L'EAU

Pennerv gant red an dour...

La rivière, **mieux la connaître, c'est mieux la comprendre**

Terre et mer s'imbriquent dans la Rivière de Pénerf, entre eau douce et eau salée, bocage et estran. Ici activités humaines et Nature ont évolué ensemble depuis des siècles dans un équilibre fragile mis à mal ces dernières décennies. Fort heureusement, la situation s'améliore.

La conchyliculture s'est installée ici parce que ce milieu était très riche en éléments nutritifs amenés par la rivière. À la confluence des eaux marines et terrestres, la biodiversité est forte. Les activités touristiques se sont aussi fortement développées, avec un fort attrait pour la pêche à pied et la baignade.

Mais il suffit d'une dégradation de la qualité de l'eau pour remettre en cause cette alliance Activités humaines – Nature. C'est le sens du travail réalisé depuis 20 ans sur la Rivière où agriculteurs, conchyliculteurs, communes, industriels et professionnels du tourisme ont décidé de travailler ensemble pour préserver cet équilibre. Diminution voire arrêt des pesticides dans les espaces publics, recherche et suppression des pollutions bactériologiques par les réseaux d'eaux usées et pluviales, la tâche est de longue haleine mais elle commence à donner de bons résultats.

Il fallait aussi s'intéresser à la source de la richesse des eaux de la rivière, la tête du bassin versant, là-haut, dans les terres, où prennent naissance les sources de la Drayac. C'est surtout là que se joue la qualité de l'eau (apport en pesticides, nitrates, phosphore...) et c'est de là aussi que partent les éléments nutritifs nécessaires à la biodiversité et aux activités humaines.

Le réseau de ruisseaux, le « chevelu » de la Drayac, avait été trop modifié. Transformés en fossés, les ruisseaux ne parvenaient plus à remplir leur rôle : filtrer les polluants grâce aux marais et zones humides, retenir les eaux en cas de fortes pluies, être le lieu d'une riche biodiversité animale et végétale. C'est tout le sens du Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques (CTMA) dont le rôle est de « reconnecter » les ruisseaux à leur environnement immédiat, retrouver en quelque sorte cet équilibre entre les hommes et la Nature.

Restaurer la continuité écologique ? C'est possible !

Environnement

Comment recréer la continuité écologique ? Il s'agit de restaurer les ruisseaux transformés par l'Homme en fossés. Remonter leur fonds, recréer des courbes, supprimer les seuils et les étangs sur cours d'eau pour que les poissons puissent circuler librement, que les cailloux et le sable descendent la rivière et participent à son bon fonctionnement biologique. Redonner vie aux ruisseaux pour qu'ils permettent à la Drayac en aval de retrouver ses qualités biologiques, bactériologiques, physico-chimiques. Recouvrer un équilibre.

Vaste programme permis par l'investissement financier de tous. De 2011 à 2016, 23 km de cours d'eau ont été restaurés grâce au Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques (CTMA). 3 étangs et 43 petits ouvrages (buses, seuils) ont été supprimés. Restauration sur la durée bien sûr, mais aussi concertation constante - plus de 1500 heures de dialogue individuel avec l'ensemble des propriétaires ! - parce que, sans l'accord de chacun des propriétaires des berges et des fonds des cours d'eau, les travaux n'auraient pas été possibles. 165 propriétaires ont accepté la réalisation de ce CTMA, essentiellement des agriculteurs attentifs à ce que leurs parcelles puissent toujours remplir leur fonction agricole.

L'opération est un succès. La Drayac a retrouvé un bon état biologique et morphologique et, la continuité étant rétablie, les poissons migrateurs – truite de mer, lamproie marine, un jour peut-être le saumon atlantique - peuvent à nouveau remonter la rivière pour accomplir leur cycle de vie. Et l'enquête de satisfaction montre que la très grande majorité des personnes concernées par ces travaux en a une image positive. ✱

Zoom

LA LOUTRE : LE RETOUR

Bien peu ont eu la chance de surprendre une Loutre d'Europe car, la nuit, elle se déplace dans l'eau à la recherche de nourriture et, le jour, se repose dans ses gîtes. Difficile de la croiser mais facile de la repérer avec ses excréments (épreintes) qui marquent son territoire. Fréquentant les ruisseaux et l'estuaire de la Rivière de Pénerf, la loutre était menacée d'extinction. Avec les travaux de restauration engagés depuis 2011, lui offrant des milieux et une nourriture de bien meilleure qualité, elle revient, comme en témoignent les nombreuses épreintes observées sur la totalité des secteurs aménagés.

Point de vue

Une expérience réussie

Hubert Catroux est chargé de mission à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il nous donne son avis sur le Contrat Territorial sur les Milieux Aquatiques (CTMA) de la Rivière de Pénerf.

AUTOUR DU GOLFE : À quoi sert un CTMA ?

HC : À retrouver le bon état écologique de la rivière. C'est plus compliqué pour un bassin versant comme celui de la Rivière de Pénerf qui connaît en été des périodes de sécheresse. Jusqu'à maintenant, on ne savait pas vraiment quelles opérations de restauration mener pour un linéaire de ruisseaux aussi important.

ADG : Qu'a fait le Parc pour le bassin versant de Pénerf ?

HC : Dans les années 1960, les ruisseaux ont été creusés, curés, rectifiés. Avec la modernisation de l'agriculture et la mécanisation, il a fallu adapter les parcelles aux machines, augmenter les rendements et drainer. Dans une parcelle drainée, les drains étaient souvent plus bas que le lit du ruisseau. Il fallait donc creuser le fond. Le fonctionnement des ruisseaux a ainsi été ajusté à la culture et l'élevage intensifs. Le problème, c'est qu'en creusant leurs lits, les ruisseaux ont été déconnectés des zones humides qui jouent le rôle d'éponges et de stockage d'eau. Ce qui a entraîné plus de crues en hiver, plus de sécheresses en été avec toutes les conséquences sur la faune, la flore et les qualités biologique et physico-chimique de l'eau. Le CTMA a consisté essentiellement à remonter le fond des ruisseaux.

ADG : Pourquoi ces travaux vous intéressent-ils ?

HC : Par l'ampleur des travaux réalisés. 23 km de ruisseaux, c'est énorme ! Ce territoire est expérimental pour nous, nous voulons le suivre, comprendre comment les ruisseaux se remettent à fonctionner. Nous voulons en tirer des enseignements pour d'autres bassins versants.

ADG : Quelle est la particularité de ce bassin versant ?

HC : C'est de la concertation entre les agriculteurs, ostréiculteurs, élus, habitants et autres acteurs qu'est née la solution. Ce dialogue a permis l'acceptation des travaux par la très grande majorité des propriétaires et des locataires. Sinon, il n'y aurait eu que du saupoudrage. Quand les problèmes d'un territoire sont abordés par tout le monde, on arrive à des solutions basées sur un compromis et au partage des améliorations. ✱

Biodiversité

Plantez, semez, biodiversifiez !

La loi est formelle. Depuis le 1er janvier 2017, les communes et autres collectivités ne peuvent plus utiliser de pesticides sur les espaces publics, à l'exception des cimetières et des terrains de sport. Et au 1er janvier 2019, cette interdiction s'appliquera aux particuliers.

Dès 2005, le Parc a accompagné les communes voulant atteindre le Zéro pesticide. Avant 2017, plus de la moitié des communes du Parc (15 sur 29) avaient atteint cet objectif, y compris dans les cimetières et les terrains de sport. Initialement, cette volonté de supprimer les pesticides avait pour but d'éviter la dégradation de la qualité des eaux des rivières et des nappes phréatiques. Face aux difficultés de maintenir un espace communal aussi bien entretenu qu'avec des pesticides, les communes ont dû expliquer le pourquoi du Zéro pesticide aux habitants et les sensibiliser aux effets néfastes des pesticides. Pour l'eau, la flore, la faune, la santé humaine… Et, avec de nombreux films et reportages parus ces dernières années sur leur dangerosité, la majorité de la population n'en veut plus. En partant de la qualité de l'eau, nous avons pris en compte la santé publique et la protection de la biodiversité : l'Homme et la Nature sont reliés. Un animal illustre ce danger des pesticides pour la biodiversité et l'Homme : l'abeille domestique. Les populations baissent drastiquement depuis des années et le lien est établi entre la mortalité des abeilles et les néonicotinoïdes, insecticides aux effets persistants. Ici encore la loi évolue : au 1er septembre 2018 les néonicotinoïdes seront interdits et aucune dérogation ne sera accordée à partir du 1er juillet 2020.

Le lien est établi entre la mortalité des abeilles et les néonicotinoïdes, insecticides aux effets persistants

Comme pour le changement climatique, nous sommes tous concernés. Nous pouvons aider la biodiversité, qui n'est pas réservée aux espaces naturels mais s'épanouit aussi dans nos jardins, sur nos balcons, dans nos villes et villages, là où l'Homme est présent. Des communes du Golfe, comme Saint Avé en 2011, Saint Nolff en 2014 et Vannes en 2015, ont installé sur leurs espaces communaux des ruches en partenariat avec des apiculteurs locaux. Des entreprises, comme Ecodis à Saint Nolff, ont également mis en place des ruches sur leurs terrains.

Nous tous, habitants du Parc, nous pouvons favoriser la biodiversité en laissant la nature se faufiler dans nos jardins, nos balcons, en bordure de notre logement.

Nous pouvons tous planter, semer, biodiversifier. ✳

ÇA S'EST PASSÉ

degouezhet eo

Retrouvez
toutes nos actualités
sur notre page Facebook

LE BEAU LIVRE DU PARC

aux éditions Privat
en vente dans toutes les librairies
depuis fin 2016

Sortie du Guide du routard Golfe du Morbihan

AVRIL 2017
Avec son microclimat et sa douceur de vivre, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est une destination à découvrir toute l'année.

Exposition

HYDROLIENNES ET ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES
DU DIMANCHE 16 AVRIL AU LUNDI 5 JUIN,
à la Criée de Port Navalo - Arzon
En partenariat avec Clim'Actions Bretagne sud et la commune d'Arzon.

Semaine du Golfe

DU 23 AU 28 MAI 2017
Le Parc a participé au village de la Semaine du Golfe sur le port de Vannes. Il a animé 5 conférences, une sortie nature et une balade patrimoniale.

Mousig Bihan

Projet, né à l'initiative du Conservatoire de Vannes/Presqu'île de Rhuys, réunissant les acteurs culturels du Golfe et ses habitants pour collecter les chants maritimes et les transmettre aux petits et grands. 800 enfants ont donné concerts lors de la Semaine du Golfe. Un carnet de chants a été réalisé et est disponible à la vente auprès de l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel – opci-ethnodoc.fr. Une exposition a été inaugurée lors de la Semaine du Golfe et poursuit son itinérance sur le territoire du Parc.

À venir

Événement

LES 50 ANS DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
DU 12 AU 15 OCTOBRE 2017
Grand rassemblement des 51 Parcs à Bercy village - Paris. Venez découvrir les territoires et les saveurs des Parcs. Nous vous y accueillerons avec plaisir.

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS
SAMEDI 17 JUIN 2017 À SAINT PHILIBERT
Digues, cabanes et moulins : le patrimoine se découvre au bord de l'eau.
Pour plus d'informations, contacter le Parc au 02 97 62 03 03

HÉRITAGES LITTORAUX
Des restitutions publiques de l'inventaire du patrimoine bâti maritime sont prévues durant l'été dans les communes concernées par le projet. Pour plus d'informations, contacter le Parc au 02 97 62 03 03

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017
À DAMGAN
Digues, cabanes et moulins : le patrimoine se découvre au bord de l'eau.
Pour plus d'informations, contacter le Parc au 02 97 62 03 03

Ornithologie

BIRDFAIR
DU 18 AU 20 AOÛT À EGLETON, GRANDE-BRETAGNE
Le Parc sera présent lors de ce grand rassemblement mondial d'ornithologues pour présenter les sites de découvertes des oiseaux du Golfe.

Une saison à Ilur

ESCALES DÉCOUVERTES PRINTEMPS-ÉTÉ 2017*

ACCÈS FACILE POUR PLAISANCIERS, KAYAKISTES, « PADDLISTE », NAGEURS… : ATTENTION BIPÈDES SEULEMENT

- Le village patrimonial, sa chapelle et les expositions dans les maisons
- Visite commentée du village tous les dimanches de juillet et août de 14h30 à 15h30 (rendez-vous à la chapelle ; gratuit et sans réservation : histoire des lieux et projet de valorisation)
- des animations thématiques gratuites et sans réservation jalonneront la saison :
  - **3 & 4 juin Golfe propre :** nettoyage des plages et visite de l'île
  - **18 juin après-midi :** tonte des moutons
  - **30 juillet matin :** Pardon de la chapelle et fête du pain
  - **2 & 3 septembre :** atelier culinaire et nature
  - **6 & 17 septembre :** Journées du patrimoine

DES VISITES DE L'ÎLE SONT ORGANISÉES AVEC UNE NAVETTE MARITIME SUR RÉSERVATION AUPRÈS DES OFFICES DE TOURISME DE VANNES ET PRESQU'ÎLE DE RHUYS (PAYANT) :

- Avec le Parc :
  - **les dimanches 16 juillet et 17 septembre** aux départs du Passage entre St-Armel et Séné et de l'Île d'Arz (cale de Pen Raz)
  - **le dimanche 6 août** au départ du port du Logeo et de l'Île d'Arz (cale de Pen Raz)
  - **le dimanche 20 août** au départ de la pointe d'Arradon et de l'Île d'Arz (cale du Mounienn).
- Avec Escapades en terres iodées :
  17 juillet, 4 & 18 août et 2 septembre au départ du Passage.
  Et via d'autres prestataires et partenaires (loueurs et guides de kayaks, bateaux à voile et à moteur, vieux gréements…).

** Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Parc à Ilur au 06 87 61 39 24 ou sur le site Internet du Parc. Attention, certaines dates peuvent être remises en cause par les conditions météo.*

LE PARC, À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h d'ober

Wanted

À la recherche de nos poissons farfelus !

Vous connaissez votre emblème, l'Hippocampe chevelu, mais vous ignorez probablement le singulier Syngnathe qui est une sorte d'hippocampe déroulé. Il peuple les eaux du Golfe.

Pour participer

Thomas Cosson
thomas.cosson@golfe-morbihan.bzh
Tél. 02 97 62 75 18

Vous pouvez y rencontrer l'hippocampe commun et le chevelu ainsi que 5 espèces de syngnathes. Ils vivent dans les herbiers de zostères et sont très discrets, cachés par les feuilles tels des mimes. C'est pour cela qu'ils sont très mal connus, en général et dans le Golfe en particulier. Beaucoup reste à apprendre sur leurs populations, leurs répartitions, leurs états de santé, leurs modes de vie (alimentation, reproduction, migration). Les observations de chacun permettraient d'augmenter ces connaissances pour tous.

Vous êtes plongeur, nageur, plaisancier, pêcheur, conchyliculteur ? Si vous avez la chance de rencontrer ces drôles de poissons osseux, vous pouvez nous en faire part. Attention à ne pas les toucher ni les prélever car ce sont des espèces protégées !
Transmettez vos informations au Parc en indiquant la date, l'heure, le lieu (par exemple plage, lieu de plongée), nombre de poissons observés et, pour les spécialistes, s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle. Vous pouvez aussi nous envoyer vos photos !

Voulez-vous devenir une sentinelle du climat ?

CLIM' ACTIONS BRETAGNE SUD

Le changement climatique est inéluctable. Il s'agit de s'y préparer en observant les évolutions dans notre environnement.

L'association Clim'actions Bretagne Sud, en partenariat avec le Parc, Bretagne Vivante et l'Université de Bretagne Sud (UBS), a décidé de mettre en place un Observatoire local de l'environnement et du changement climatique. Cet observatoire participatif est à la fois un outil d'analyse mais aussi un outil d'aide à la décision face au changement climatique. Il est basé sur un réseau d'habitants sentinelles. Le projet a été lauréat du concours international « 100 projets pour le climat » du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Les habitants sentinelles ont pour rôle essentiel d'identifier les signes du dérèglement climatique et de les transmettre à l'observatoire. Ces données concernent les oiseaux, la végétation, les insectes, les températures, les aléas et activités. Chaque année, elles seront traitées par l'UBS et visibles sur le site Internet de Clim'actions.
Vous voulez contribuer à cet observatoire, devenir un habitant sentinelle ? Il vous suffit de vous rendre sur la page « Comment Agir ? » de Clim'actions, de choisir la catégorie d'informations à saisir, de donner votre nom, votre adresse mail et le lieu d'observation, puis vous pouvez saisir votre observation.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques, de vos questions ou de vos propositions à
contact@climactions-bretagnesud.bzh
https://climactions-bretagnesud.bzh

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN*
CRACH
DAMGAN
ELVEN
ILE D'ARZ
LAUZACH
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP
PLOEREN
PLOUGOUMELEN*
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINTE-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
SAINT-NOLFF
SAINT-PHILIBERT
SARZEAU
SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
VANNES

***communes associées au parc**